

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PEUGEOT	5 0 5 (551 A 13/9 / A 17/9)	CH 0631 22

Constructeur	Automobiles PEUGEOT SA., F-75116 Paris
Identification	sur la plaquette du constructeur "Version 9" devant le N° du châssis "VF3 551 A13." (automatique) ou "VF3 551 A17." (mécanique)
Plaquette constructeur	dans le compartiment-moteur, à droite, sur le logement de la suspension
N° du châssis	dans le compartiment-moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile " 133 Z " à gauche, à l'arrière en bas sur le bloc
Identification du moteur	PEUGEOT-TALBOT (SUISSE) SA., 3015 Berne
Importateur principal	
Véhicule homologué	VF3 551 A170 1 225 008

Châssis			Moteur	PEUGEOT	Type	133 Z (XN 1)			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	en ligne	4			
Direction	mécanique, sur demande assistance hydraulique		Construction	9	Temps	avant			
Transmission	mécanique synchronisée ou boîte automatique		Carburant	eau	Position	4			
Nombre de vitesses	5 ou 3	Entrainement	sur roues arrière	Refroidissement	88	Nombre cylindres	81		
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes, assistance par dépression, sur toutes les roues, régulateur selon charge sur les roues arrière		Aléstage	1970	Course	10,03			
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière		Cylindrée	71 DIN	CV-impôt	5200			
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		Puissance en kW	voir FE	à t/min	3900			
Ralentisseur	-		Bruit à l'arrêt	3 = 520x210x110 mm	à t/min	180x200x120 mm			
Contrôle 2 circuits	contrôle du niveau; lampe-témoin combinée		Silencieux	345x200x110 mm					
Carrosserie	limousine		Mesure des gaz	OGE					
Nombre de portes	4	Compteur de vitesse	km/h	Déparasitage	ECE-10, OGE, annexe B, chiffres 3+4 = D				
Ceintures sécurité	av Ar4m (E)	ar	Ar4m + 3 (E)	Poids	avant	arrière	total		
Cale	-		Rétroviseurs	gauche + droite	670	590	1260		
Antivol	verrouillage de la direction		Nombre de places	t 5 av 2 centre ar 3	Poids à vide	110	240	350	
Dimensions	intérieur	extérieur	Empattements	2745	Charge utile	780	830	1610	
Longueur	4579	Essieu double	av ar	1461 ar 1435	Poids total	780	830	1610	
Largeur	1730	Voies	av ar	1461 ar 1435	Poids garantis	175 SR 14	175 SR 14	1760	
Hauteur	1450	Voies	av ar	1461 ar 1435	Pneus	R / 1,9	R / 2,1		
Porte à faux	av 773	Voies	av ar	1461 ar 1435	Ply / bar	910	1000		
Distance volant - vers l'avant du véhicule	ar 1063	Braquage	g 10200	d 10100	Charge	180	180		
					pour V max	180	180		
					Jantes	5 J x 14	5 J x 14	acier	
					Gar poids remorquable avec/sans frein	mécanique	1100 / 630	automatique	1100 / 630
					Garantie poids de l'ensemble	-	-	-	
					Poids remorquable testé	800 (3,89)	1100 (3,58)		
					Charge garantie sur le toit	75	75		
					Vitesse maximale selon le constructeur	166	160	km/h	
					testée	km/h à t/min	au moteur	prise de force	

Equipement	CR	ou	HCR (E)
Feux de route	CR	ou	HCR (E)
Feux de croisement	A	(E)	
Feux de position	R-S1	(E)	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop			
Clignoteurs	av	1	(E)
			ar 2a (E)
Catadioptrés	av		I (E)
			ar
Feux de gabarit	av		
Feux arrière de brouillard		2/ 3/F	(E)
Feux complémentaires			
Eclairage plaque		2/ séparé	
Essuie-glace		2/ balais	avec/sans lave-glace
Avertisseurs		FIAMM CH 5 0602 01	
		ou d'autres modèles homologues	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	P E U G E O T		505
Homologation	CH	0631 22	
N°			
Carrosserie	limousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	1260		Carburant B
Charge utile	-		CV-impôt 10,03
Poids total	1760		Cylindrée 1970

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

+) Variante de pneus : 180/65 SR 390 charge AV 950 (2,1) AR 1030 (2,5) Vmax 180 km/h
 185/70 SR 14 870 (1,9) 980 (2,2) 180 km/h

Variante de jantes : 5 1/2 J x 14 alliage léger DUNLOP voies AV = 1481 mm AR = 1455 mm
 6 J x 14 ANIL ou PEDRINI 1491 mm 1465 mm
 135 TR 390 FH acier 1471 mm 1445 mm

§) Equipement : lorsque le véhicule est équipé de jantes de 6 pouces, des bavettes sont exigées à l'arrière.

Lieu et date de l'homologation Sochaux, 07.-11.06.82

Remplace FH CH 0631 22 du 07.-11.06.82
 Mesure des gaz (07.10.82)

Service fédéral d'homologation